

Paris, le mercredi 10 février 2010

Lettre ouverte de Gérard MASSON  
Président de la Fédération Française Handisport  
à l'ensemble des associations et sportifs sourds et malentendants

## **Suspension de la France et de ses sportifs par l'ICSD** (International Committee of Sports for the Deaf)

*Cher(e)s président(e)s de comités et d'associations, sportifs, entraîneurs, juges, arbitres et amis du sport,*

*Le 3 février 2010, par voie administrative, l'ICSD (International Committee of Sports for the Deaf) informe la FFH, que la France et ses sportifs, sont suspendus de toute participation officielle aux rencontres internationales organisées sous la responsabilité de l'ICSD. Décision confirmée et suivie par l'ESOD (European Deaf Sport Organisation) et sa présidente, Isabelle Malaurie, le 9 février.*

*Je commencerai par rappeler brièvement le contexte.*

*A la demande du Ministère de la Santé et des Sports, avec le soutien affirmé du Comité National Olympique et Sportif Français, et après une année d'intégration, lors de l'Assemblée générale extraordinaire de 2008, la Fédération Sportive des Sourds de France se dissout. Les associations et sportifs sourds décident le même jour de rejoindre la Fédération Française Handisport.*

*Depuis le processus complexe d'intégration suit son cours : Création de l'Observatoire du handicap (tous les handicaps) ; Participation aux Deaflympics malgré de nombreux obstacles ; Un réel effort de nos comités régionaux et départementaux pour accueillir avec équité et attention les associations anciennement affiliées à la FSSF ; Formation des cadres nationaux à la pratique de la langue des signes...*

*Mes amis sourds savent à quel point ces chantiers sont importants, difficiles, mais ma détermination est à la hauteur de l'enjeu. Une intégration progressive, raisonnable, avec la confiance de tous les acteurs concernés.*

*Le différend qui nous oppose à l'ICSD et l'ESOD n'est pas un simple conflit, il est fondamental et grave, affectant directement les valeurs universelles du sport. Il porte sur le simple fait que je ne sois pas sourd, comme le prévoit leurs statuts, malgré l'avis du Comité International Olympique en janvier 2009. Le CIO indiquait que l'ICSD devait réviser sa constitution pour qu'elle « respecte la souveraineté nationale et la non-discrimination ». Que penser des nations qui détournent cette règle contestable et discriminante, sans aucune réaction de la part de l'ICSD ? Pourquoi ce traitement spécial pour la France ?*

*A ce jour, nos demandes d'affiliation à l'ICSD ont été refusées, et maintenant nos sportifs français sourds ne peuvent plus participer aux compétitions officielles organisées par l'ICSD.*

*Aujourd'hui, notre priorité est de débloquer la situation très rapidement pour éviter que nos sportifs continuent à être pris en otage. J'adresse un courrier officiel à l'ICSD dénonçant cette décision et*

propose une réunion. **Sans accord rapide, je ferai saisir immédiatement le Tribunal Arbitral du Sport** permettant de lever sans délai, la suspension infligée à la France et d'attendre une décision d'ici 6 mois en faveur du Sport, de l'intégration et des sportifs.

Face à cette situation, **j'ai une pensée pour un homme exemplaire dans son combat, Eugène Rubens-Alcais**, qui fut à l'initiative de la création du Comité international du sport pour sourds et qui a tant fait pour défendre la pratique sportive des sourds et malentendants. Que doit penser le « Coubertin des sports silencieux » de cette position injuste, adoptée par l'ICSD contre son pays fondateur et les valeurs qu'il a défendu.

**Mes successeurs et moi-même avons reçu un héritage en 2008, dont nous devons prendre soin.** Nous le défendrons, dans le respect de nos valeurs : La protection des sportifs face aux enjeux personnels et politiques ; La défense du sport pour tous, sans discrimination.

Suis-je moins bien placé qu'un autre pour défendre cela, du seul fait que je sois en fauteuil roulant ? Qui sait si, dans le futur, un président sourd n'aura pas pour mission de défendre la pratique des sportifs amputés, déficients visuels ou paraplégiques...

En 2008, si la Fédération Sportive des Sourds de France a disparu, **l'essentiel perdure au sein de la Fédération Française Handisport, à savoir ses hommes et femmes, ses sportifs et leur encadrement, son histoire et son prestigieux palmarès.** Certes, ce défi d'intégration n'était pas simple. De part et d'autre nous avons su faire face, malgré les obstacles, sur le terrain comme au siège national, avec conviction et enthousiasme. Jour après jour, nous offrons un cadre nouveau, équitable et rassurant pour les sportifs sourds.

Ma responsabilité et ma détermination sont de plus en plus grandes, malgré le jeu personnel et la désinformation de certains partisans influents au sein même de notre pays, qui prônent un retour en arrière et un cloisonnement. Que de temps perdu !...

**Je remercie vivement nos très nombreux amis sourds, qui, par leurs échanges, leurs critiques constructives, leur patience parfois, leurs volonté d'ouverture et de modernité ont préféré se retrousser les manches à nos côtés.** Merci de leur soutien en ces temps troublés, merci de résister aux attaques masquées, sournoises et destructrices.

**Je suis fier de défendre les intérêts nationaux et internationaux des sportifs sourds,** avec le soutien du Ministère des Sports, du CNOSF, du CIO, des sportifs de haut-niveau que j'ai accompagnés aux derniers Deaflympics, des nombreuses associations, des entraîneurs qui m'ont témoigné leurs encouragements à persévérer.

**Il est temps pour nous de réagir et pour l'ICSD de changer sa vision,** pour son développement, la France la soutiendra si elle entame cette transition inévitable.

Continuons à partager ce projet que nous bâtissons ensemble à chaque instant et que je ne laisserai pas détruire. **Merci de votre confiance.**

Gérard Masson

Président de la Fédération Française Handisport

Président du Comité Paralympique et Sportif Français

Membre du Conseil d'Administration du CNOSF

Membre de la Commission « SPORT POUR TOUS » du CIO